Traditions



15.02.2020

Carnaval de Courtepin : mise à mort du Wacoucou

Pour sa 29^e édition, le carnaval de Courtepin a rassemblé près de 3000 spectateurs sous un soleil printanier. Son cortège coloré et animé avait pour thème « Rome Antique », clin d'œil à la St Valentin, premier jour des festivités et retour au temps de l'Empire Romain.

Six chars, six Guggenmusiks et onze groupes et classes de la région ont participé au cortège du samedi 15 février. Un soin particulier a été apporté à la décoration de certains chars et aux déguisements des groupes pour plonger les spectateurs dans l'ambiance romaine ou celle de la St Valentin. (Le prix du meilleur char a été décerné à « On ne dit pas » présenté par la Jeunesse de Courtaman).

Tous les participants se sont retrouvés sur la place de parking proche de la Halle Festisport pour assister au procès du Wacoucou, déguisé pour l'occasion en Jules César. Le juge lui a reproché ses « crimes contre la joie de vivre » qui justifieront sa condamnation. Tout d'abord, son malin plaisir à jouer avec la météo, pics de chaleur de l'été et manque de neige en hiver, décevant les enfants ; pourriture du giron des musiques en voulant noyer le cortège. Pour toutes ces méchancetés, pouce vers le bas, il eut droit aux huées du public. On lui reprocha aussi d'avoir lâché le vent Ciara qui endommagea les barrières du passage à niveau et d'avoir inspiré des fanatiques à faire pétarader leurs moteurs de voitures, gâchant la tranquillité des soirées et des nuits. Le public, pouce vers le bas le gratifia de bruyants « Wacoucou houuu ! ». Puis vint le verdict : « Pour nous libérer de tout ce que tu as répandu de méchant et de malsain pendant l'année écoulée, tu tomberas en cendres et nous pourrons rire et faire la tête tous ensemble » avant de donner l'ordre au bourreau de faire son office. (MJ)

Sources : texte du procès du Wacoucou, livret de fête.

P.S. 1928 2020-08